

DOSSIER DE CANDIDATURE

A des fonctions d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

LE DOSSIER DOIT COMPORTER :

SUR L'ENVELOPPE FAIRE APPARAÎTRE LES MENTIONS : « CANDIDATURE ATER » AINSI QUE VOTRE NOM, PRENOM ET LE NUMERO DE L'EMPLOI

Pour tous les candidats :

- Une « déclaration de candidature »_ établie suivant le modèle ci-joint
- Une « notice individuelle - curriculum vitae » établie suivant le modèle ci-joint
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Une enveloppe timbrée autocollante à l'adresse du candidat
- Copie(s) de vos derniers diplômes
- Un CV détaillé + une lettre de motivation

Pour les candidats de nationalité étrangère (non ressortissants C.E.E.) :

- Carte de séjour ou carte de résident en cours de validité

1 / Pour les candidats fonctionnaires de catégorie A :

- 1.1.** Une pièce attestant de leur appartenance à la catégorie A de la fonction publique.
- 1.2.** Une attestation d'inscription au doctorat ou à l'habilitation à diriger des recherches; ou, à défaut, une attestation du futur directeur de thèse donnant son accord pour diriger les travaux de recherche du candidat. Par ailleurs, les candidats qui ne sont pas titulaires du DEA à la date de clôture, mais remplissant les autres conditions exigées, bénéficieront d'une recevabilité conditionnelle, à charge pour eux de fournir toute pièce ultérieurement attestant de leur réussite au DEA. En tout état de cause, le contrat d'engagement ne sera établi qu'après production de cette pièce.
- 1.3.** Pour ceux qui sont titulaires d'un doctorat :
 - une copie du doctorat,
 - une lettre d'engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.
- 1.4.** Les candidats **retenus** devront également fournir en temps utile une copie de la demande de détachement pour les personnels titulaires, ou une copie de la demande de congé sans traitement pour les personnels stagiaires.

2 / Pour les candidats anciens allocataires d'enseignement et de recherche, ayant cessé d'exercer leurs fonctions depuis moins d'un an:

- 2.1.** Une attestation indiquant précisément qu'à la date du 1er septembre de l'année de recrutement il y a moins d'un an qu'ils ont cessé d'exercer leurs fonctions.
- 2.2.** Une lettre d'engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.
- 2.3.** Une copie du Doctorat.

3 / Pour les candidats enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère:

- 3.1.** Une copie du doctorat ou des titres et diplômes justifiant la demande d'équivalence.
- 3.2.** Une attestation précisant qu'à la date du 1er septembre de l'année du recrutement, ils ont exercé pendant au moins 2 ans des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

4 / Pour les moniteurs:

- 4.1. Titulaires d'un Doctorat :**
 - Une copie du doctorat

Une lettre d'engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

4.2. N'ayant pas achevé leur Doctorat :

Une attestation du directeur de thèse précisant que la thèse sera soutenue avant la fin de l'année.

5 / Pour les étudiants en cours de thèse :

5.1. Une attestation du directeur de thèse précisant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an, soit avant le 31 août de l'année suivante (qu'il s'agisse d'une première nomination ou d'un renouvellement).

6 / Pour les titulaires d'un Doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches :

6.1. Une copie du doctorat ou de l'habilitation.

6.2. Une lettre d'engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Un accusé de réception vous sera envoyé ainsi qu'une réponse définitive après décisions des instances de l'établissement (commissions locales de recrutement et Conseil Scientifique réuni en formation restreinte)

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : Lundi 5 janvier 2015

- Par la poste (minuit cachet de la poste)

- Au service DRH avant 16 heures (pour remise en main propre)

Dossier de candidature à adresser à l'attention de Delphine COLELLA:
INSA de Lyon – Direction des Ressources Humaines – Bât. INSA Direction
37, avenue JEAN CAPELLE - 69621 Villeurbanne Cedex



Aucun dossier réceptionné en dehors des consignes ci-dessus ne sera accepté.

Contact pour toutes informations complémentaires :

Delphine COLELLA :
Tel 04 72 43 60 51

Christine BONNIN
Tél : 04 72 43 61 65 / Fax : 04 72 43 82 65

Email : drh-ec@insa-lyon.fr